Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

CAP CHARCUTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique

Session 2026 • Code sujet : **26-CAP-CHAR-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3**
pour l'épreuve EG1 complète

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Histoire : libertés et principes républicains** (4 questions) — **Page 3**
2. **Géographie : évolution de la population de Paris et de Lyon** (3 questions) — **Page 5**
3. **Enseignement moral et civique : liberté d'expression, respect et responsabilité** (3 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://capcharcutier.fr/assets/annales/cap-charcutier/Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique (EMC)/2026/CAP Charcutier - Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique (EMC) - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Histoire : libertés et principes républicains

Le dossier DT 1 présente deux extraits de textes officiels : l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et l'article 1 de la Constitution de 1958. Il faut les contextualiser, les confronter et analyser ce qu'ils permettent ou non d'établir sur les droits et les principes républicains.

Question 1.1. Présentez le document A en identifiant sa nature, sa date et son contexte historique, puis situez la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dans la Révolution française.

Le document A est un extrait juridique de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789 par l'Assemblée nationale constituante. Il s'inscrit dans la première phase de la Révolution française : après la réunion des États généraux en mai, la prise de la Bastille le 14 juillet et l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août, les députés proclament de nouveaux droits. La Déclaration précède la Constitution de 1791.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Extrait juridique de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789 pendant la Révolution française.

Question 1.2. Expliquez le droit défendu par le document A et la limite qu'il énonce, en appuyant votre réponse sur des éléments précis de l'extrait.

Le droit défendu est la liberté d'expression, désignée par les mots « libre communication des pensées et des opinions ». L'extrait précise que chacun peut « parler, écrire, imprimer librement », ce qui protège notamment la parole et la publication. Cette liberté n'est pas absolue : la formule « sauf à répondre de l'abus de cette liberté » signifie que des propos peuvent engager la responsabilité de leur auteur, dans les cas prévus par la loi. Le texte protège donc une liberté tout en posant son encadrement légal.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La liberté d'expression est garantie, mais ses abus peuvent engager la responsabilité de leur auteur selon la loi.

Question 1.3. Confrontez les documents A et B : indiquez un principe commun et expliquez ce que le document B apporte de plus sur l'organisation de la République.

Les deux textes affirment la reconnaissance de droits et de principes applicables aux citoyens. Le document A protège la liberté d'expression. Le document B affirme explicitement l'égalité devant la loi, sans distinction d'origine, de race ou de religion.

Il apporte aussi une définition de l'organisation et des valeurs de l'État : la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Il va donc au-delà du document A, consacré à une liberté précise.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les deux textes proclament des droits. Le document B affirme l'égalité devant la loi et définit la République comme indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Question 1.4. Présentez l'intérêt et les limites de ces textes comme sources historiques. Expliquez notamment pourquoi un texte de droit ne suffit pas à prouver que les droits qu'il proclame sont toujours respectés dans les faits.

Ces textes officiels renseignent sur les principes juridiques proclamés en 1789 et en 1958 : la Déclaration éclaire les idéaux de la Révolution, tandis que la Constitution expose les principes de la Ve République. Leur limite est qu'ils énoncent ce qui doit être garanti, sans décrire à eux seuls la vie quotidienne ni prouver le respect effectif des droits. Pour évaluer leur application, il faut les confronter à d'autres sources, comme des décisions de justice, des témoignages ou des exemples de discriminations et de censure.

✓ RÉPONSE À RETENIR

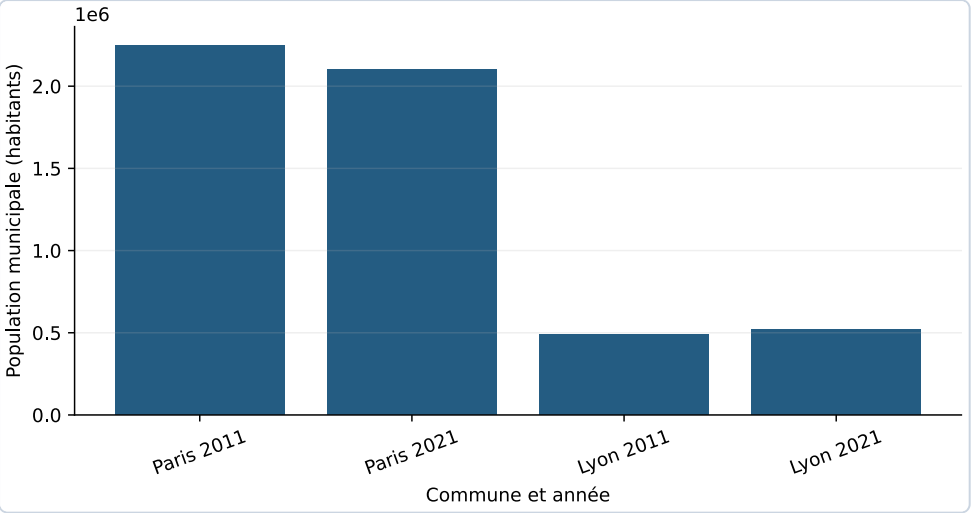
Ces textes établissent des principes de droit, mais d'autres sources sont nécessaires pour vérifier leur application réelle.

2. Géographie : évolution de la population de Paris et de Lyon

Le dossier DT 2 fournit les populations municipales de Paris et de Lyon aux recensements de 2011 et 2021, établies à partir des limites communales. Le candidat compare les évolutions, complète le document réponse DR 1 et explique les différences démographiques possibles entre grandes villes.

Question 2.1. Décrivez et comparez l'évolution de la population de Paris et de Lyon entre 2011 et 2021, en relevant les données qui justifient votre réponse.

Les données de l'INSEE montrent des évolutions opposées entre 2011 et 2021. Paris passe de 2 249 975 à 2 102 650 habitants, soit une baisse de 147 325. Lyon passe de 491 268 à 522 250 habitants, soit une hausse de 30 982. La commune de Paris perd donc des habitants, tandis que celle de Lyon en gagne. La comparaison porte sur les limites communales : elle ne décrit pas, à elle seule, l'évolution de l'ensemble des agglomérations.



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Entre 2011 et 2021, Paris perd 147 325 habitants, tandis que Lyon en gagne 30 982.

Question 2.2. Complétez le DR 1 en indiquant, pour chaque commune, si sa population augmente ou diminue et en reportant sa population de 2021.

Commune	Évolution entre 2011 et 2021	Population en 2021
Paris	Diminue	2 102 650
Lyon	Augmente	522 250

Pour compléter le DR 1, comparez chaque valeur de 2021 à celle de 2011 : une valeur inférieure indique une diminution, une valeur supérieure une augmentation. Inscrivez ensuite la population municipale exacte de 2021 dans la dernière colonne. Le tableau reprend les réponses à reporter dans les cases correspondantes, sans confondre l'évolution et l'effectif final. Les données portent sur les limites communales.

DR 1 complété

Commune	Évolution de la population	Population en 2021
Paris	Diminue	2 102 650
Lyon	Augmente	522 250

✓ RÉPONSE À RETENIR

Paris : diminue, 2 102 650 habitants. Lyon : augmente, 522 250 habitants, selon les populations municipales de 2021.

Question 2.3. Expliquez pourquoi les grandes villes françaises connaissent des évolutions démographiques différentes. Construisez une réponse organisée en vous appuyant sur les données et sur des facteurs possibles de mobilité résidentielle et d'aménagement urbain.

Les données montrent que Paris perd des habitants alors que Lyon en gagne, mais elles ne suffisent pas à expliquer ces écarts. Les migrations résidentielles, le coût et la disponibilité des logements, les emplois et les services peuvent influencer l'installation ou le départ des habitants. Les aménagements, comme les transports et la rénovation des quartiers, peuvent aussi renforcer l'attractivité ou modifier les lieux de résidence. Enfin, ces chiffres portent sur les communes, et non sur l'ensemble des agglomérations.

Facteurs possibles des évolutions démographiques urbaines

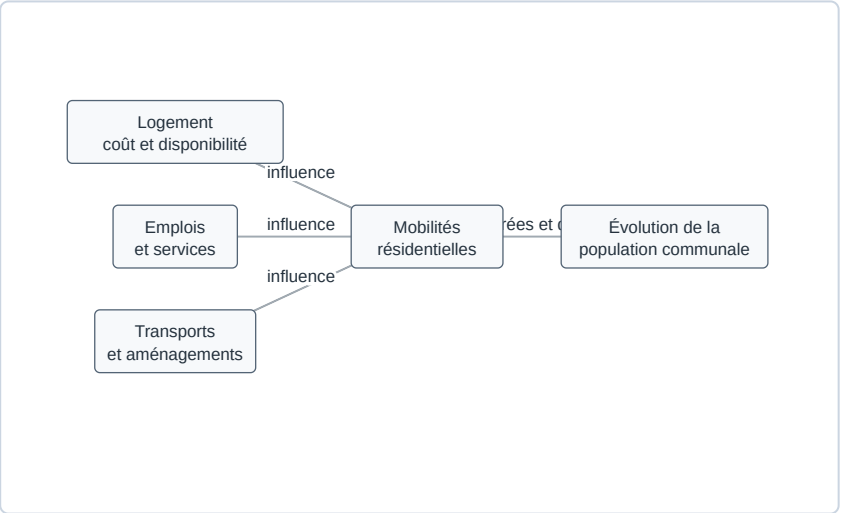


Schéma explicatif : ces facteurs peuvent agir différemment selon les villes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Logement, emplois, services, mobilités résidentielles et aménagements urbains peuvent expliquer des trajectoires différentes selon les communes.

3. Enseignement moral et civique : liberté d'expression, respect et responsabilité

La situation porte sur un message insultant publié dans un groupe de discussion de classe et visant un camarade en raison de sa religion supposée. Le document B du DT 1 et les repères civiques invitent à mobiliser les valeurs républicaines pour proposer une conduite responsable.

Question 3.1. Identifiez deux principes ou valeurs de la République concernés par la situation et reliez chacun à un élément précis du document ou du cas présenté.

Deux valeurs sont directement concernées :

- **L'égalité et le refus des discriminations** : l'article 1 de la Constitution garantit l'égalité devant la loi sans distinction de religion. Ici, l'insulte vise un camarade en raison de sa religion supposée.
- **Le respect de la dignité** : l'insulte porte atteinte au respect dû à la personne, principe indiqué dans les repères civiques du sujet.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Égalité et refus des discriminations : l'insulte cible la religion supposée. Respect de la dignité : elle porte atteinte à la personne visée.

Question 3.2. Expliquez pourquoi la liberté d'expression ne signifie pas que toute publication est acceptable sans limite.

La liberté d'expression permet de communiquer ses idées, mais elle ne donne pas le droit de porter atteinte aux droits ou à la dignité d'autrui. L'article 11 de la Déclaration de 1789 autorise chacun à s'exprimer « sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ». Une insulte visant une personne en raison de sa religion supposée peut relever d'un abus. Les règles communes s'appliquent aussi aux messages diffusés en ligne.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La liberté d'expression s'exerce dans les limites de la loi et dans le respect des droits et de la dignité d'autrui.

Question 3.3. Proposez une conduite responsable pour les élèves concernés. Justifiez votre proposition en distinguant la protection de la personne visée, le signalement de l'incident et le respect des règles communes.

1. **Protéger la personne visée** : lui apporter du soutien, ne pas relayer le message et demander sa suppression.
2. **: prévenir un adulte de l'établissement et lui transmettre les éléments utiles sans les diffuser davantage.**
3. **Respecter les règles communes** : ne pas répondre par des insultes ni exercer de représailles. L'adulte pourra intervenir dans un cadre adapté et rappeler le respect dû à chacun, quelle que soit sa religion.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Soutenir le camarade, ne pas relayer l’insulte, signaler l’incident à un adulte et respecter les règles communes.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve orale EG1 du CAP Charcuterie-Traiteur, session 2026, code 26-CAP-CHAR-EP1, d'une durée officielle de 2 heures et coefficient 3 pour l'épreuve complète. Elle évalue l'analyse de textes républicains de 1789 et 1958, la lecture de données démographiques sur Paris et Lyon, ainsi que l'argumentation civique sur les libertés, l'égalité et les responsabilités.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'article 11 de la Déclaration de 1789 protège la libre communication des opinions, tout en prévoyant une responsabilité en cas d'abus défini par la loi.
- L'article 1 de la Constitution de 1958 affirme le caractère indivisible, laïque, démocratique et social de la République et l'égalité devant la loi.
- La comparaison des populations municipales montre une baisse à Paris et une hausse à Lyon entre 2011 et 2021.
- Une évolution de population communale ne décrit pas à elle seule celle de l'ensemble de l'agglomération.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez les textes historiques avec leur nature, leur date et leur contexte, en distinguant les affirmations juridiques de la réalité vécue.
- Pour comparer les populations, citez les valeurs des deux dates et indiquez clairement le sens de l'évolution pour chaque commune.
- Complétez et rendez le DR 1, en reportant les valeurs de 2021 dans les bonnes lignes.
- Dans la situation d'EMC, reliez les principes aux faits et distinguez liberté d'expression, responsabilité et protection contre les discriminations.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment comparer les populations de Paris et de Lyon dans ce sujet ?

Relevez pour chaque commune les valeurs de 2011 et de 2021, puis indiquez si la population augmente ou diminue. Appuyez la comparaison sur les chiffres du tableau et gardez à l'esprit qu'ils concernent les limites communales.

Q : Pourquoi un texte de loi ne prouve-t-il pas que les droits sont toujours respectés ?

Un texte juridique établit les droits et principes officiellement reconnus, mais ne décrit pas toutes les situations réelles. Pour vérifier leur application, il faut aussi examiner des faits, des pratiques ou d'autres sources historiques.

Q : Comment se déroule l'épreuve orale et quelle est sa durée ?

Le sujet indique une durée de 2 heures pour l'épreuve EG1 complète. Pour l'oral d'histoire-géographie-EMC, le candidat tire un thème au sort, dispose de cinq minutes de préparation, puis présente les documents et répond aux questions.

Q : Quel coefficient et quel barème faut-il retenir pour cette épreuve ?

Le coefficient officiel est 3 pour l'épreuve EG1 complète, et non pour la seule partie histoire-géographie-EMC. Les trois parties du sujet sont évaluées sur 20 points : 9 en histoire, 7 en géographie et 4 en EMC.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capcharcutier.fr/assets/annales/cap-charcutier/Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique (EMC)/2026/CAP Charcutier - Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique (EMC) - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Charcutier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.